



Note d'orientation

pour les initiatives en faveur de la jeunesse



unicef 
pour chaque enfant

Introduction

En 2022, le Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCARO) et le Centre de Service Régional pour l'Afrique (RSCA) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont uni leurs forces pour lancer une initiative phare en faveur de la jeunesse (voir annexe A) conçue pour renforcer les connaissances et les pratiques dans les domaines de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat. La collaboration se concentre sur 10 pays du Sahel (Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad) avec pour objectif principal d'acquérir une large compréhension des initiatives existantes en matière d'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans la sous-région. Pour ce faire, 72 initiatives ont été cartographiées et ont également été classées en fonction d'une série de critères¹. La cartographie a mis en lumière les lacunes, les opportunités et les approches efficaces, ce qui a facilité l'élaboration de quatre normes pour les initiatives en faveur de la jeunesse².

Ces normes sont présentées dans cette note d'orientation, suivies des leçons apprises pertinentes pour les initiatives autour de l'employabilité et de l'entrepreneuriat, directives qui servent de liste de contrôle pour les réseaux de jeunesse dans leur engagement dans des initiatives partenaires, ainsi que pour les partenaires publics et privés responsables de, ou intéressés par, la conception et la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la jeunesse. La note d'orientation se termine par des recommandations d'actions pour les différents acteurs engagés dans des initiatives en faveur de la jeunesse.

¹ Les bureaux de l'UNICEF et du PNUD expriment leur gratitude à l'équipe de Samuel Hall East Africa Inc. qui a réalisé la cartographie avec le soutien des 10 bureaux nationaux de chaque agence et des partenaires concernés.

² Le rapport n'a pas évalué les programmes étudiés, mais a plutôt identifié des approches prometteuses et développé des normes fonctionnelles pour ce type de programmes.



Sahel

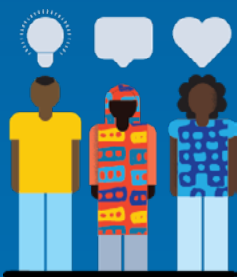
72 initiatives éligibles examinées

a. Burkina Faso	8	f. Mauritanie	8
b. Cameroun	9	g. Niger	10
c. Gambie	6	h. Nigeria	4
d. Guinée	9	i. Sénégal	7
e. Mali	6	j. Tchad	4

Cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète pas la position ni de l'UNICEF ni du PNUD sur le statut juridique d'un pays ou d'une région, ni sur la délimitation des frontières.

Principaux enseignements issus de la cartographie des initiatives en faveur de la jeunesse

1.



Bien que les initiatives ont été faites pour les jeunes, tout n'a pas été fait avec les jeunes.

2.



L'extensibilité peut être limitée par des restrictions financières et un engagement moindre des partenaires locaux.

3.



Des approches limitées pour mesurer le succès ou assurer le suivi des jeunes à la fin de leur participation à une initiative.

4.



Une attention limitée à l'environnement favorable qui affecte l'employabilité et/ou l'esprit d'entreprise des jeunes Africains et Africaines.

5.



Des défis en matière d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion persistent.

Applicables à tous les sujets et contextes:

Si vous soutenez la jeunesse, ces normes sont faites pour vous!

Bien que la cartographie se soit concentrée sur les initiatives traitant de l'employabilité et de l'entrepreneuriat, ces normes en faveur de la jeunesse sont applicables à toute initiative en faveur de la jeunesse.

Les initiatives étudiées étaient basées au Sahel, mais les normes en faveur de la jeunesse sont pertinentes pour toute la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Section I

Normes pour des initiatives en faveur de la Jeunesse (NPJ)³

Vous souhaitez aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail et/ou devenir entrepreneurs? Tenez compte des normes et des questions directives suivantes lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des activités.

Vous pourriez être surpris par ces normes, car elles semblent évidentes pour la réussite et l'importance des initiatives en faveur de la jeunesse. Et pourtant, la cartographie des initiatives au Sahel a démontré que même ces «principes de base» ne sont pas toujours respectés.

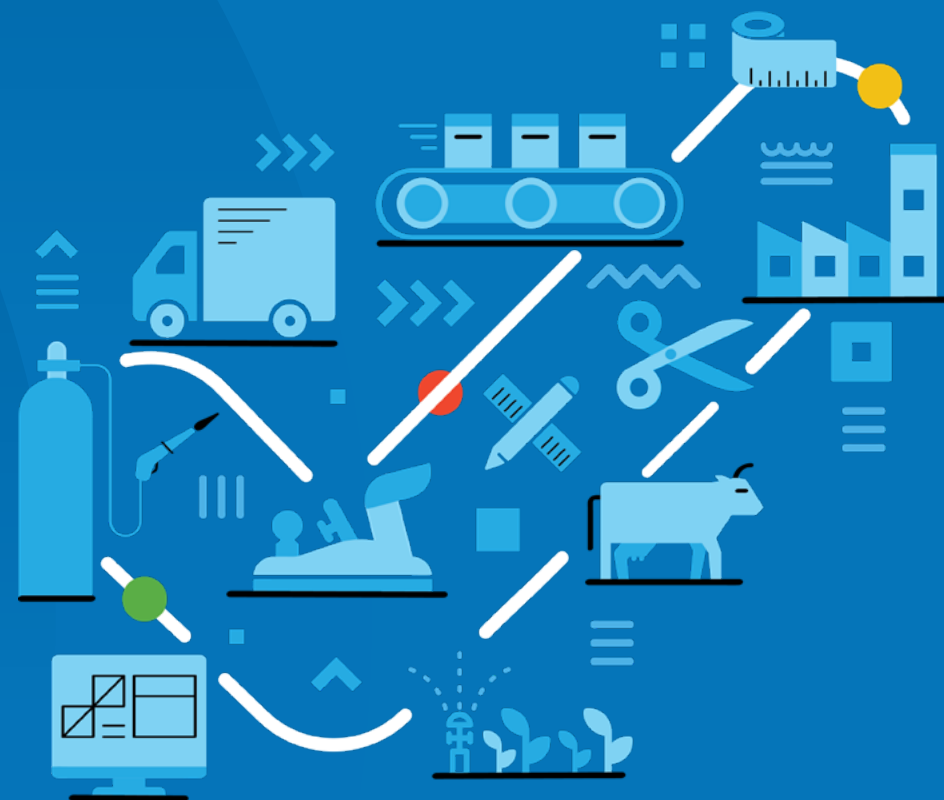
³ Ci-après, désignée sous le nom de NPJ (Normes Pour la Jeunesse).



Jeunesse

L'étude plus large sur laquelle se base cette note d'orientation fait référence à la jeunesse, principalement aux jeunes âgés de 15 à 35 ans, conformément à la définition de l'Union Africaine et englobant donc les politiques nationales en matière de jeunesse.

Selon les définitions des Nations Unies, cette tranche d'âge englobe une partie de l'adolescence, souvent désignée sous l'appellation de «adolescents plus âgés».



NPJ 1.

Les jeunes au cœur de la conception et de la mise en œuvre des initiatives

L'un des principes clés de toute initiative en faveur de la jeunesse devrait reposer sur le concept suivant :

«Tout ce qui est fait pour les jeunes, sans les jeunes, est contre les jeunes.»



La meilleure façon de respecter cette norme est d'utiliser des approches participatives pour garantir l'implication active et l'appropriation par les jeunes dans la conception et la gouvernance des programmes.

Complétez les approches participatives ou de conception centrée sur l'humain, les questions ci-dessous afin de vous assurer que votre initiative est conforme à cette norme.

NPJ 1a.

Comment les jeunes seront-ils consultés dans la conception de l'initiative?

- ✓ Comment ces consultations garantiront-elles la représentativité de ceux qui sont censés y participer?
- ✓ Quelles mesures l'initiative prendra-t-elle pour lever les obstacles à la participation de certains groupes de jeunes à la conception de l'initiative (par exemple, les jeunes femmes, les personnes vivant avec un handicap et/ou dans des zones difficiles d'accès, les groupes d'âge plus jeunes par rapport aux groupes plus âgés, etc.)?
- ✓ Comment les organisations/réseaux de jeunes existants seront-ils impliqués et/ou soutenus pour participer à la conception de l'initiative?

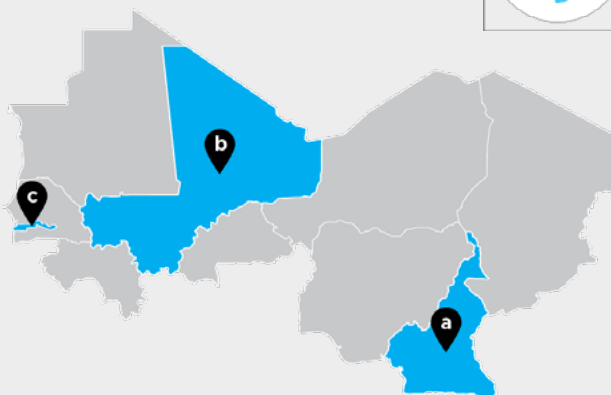
NPJ 1b.

Comment les jeunes seront-ils impliqués dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'initiative?

- ✓ Comment un noyau de jeunes leaders sera-t-il identifié pour assumer des rôles dans la prise de décision de l'initiative?
 - Quelles mesures devront être prises pour garantir la représentativité et l'égalité des jeunes engagés dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation?
- ✓ Comment l'initiative tirera-t-elle parti des expériences existantes des groupes de jeunes en matière de suivi et d'évaluation des actions menées par les jeunes?
- ✓ Comment l'initiative garantira-t-elle un renforcement adéquat des capacités des concepteurs/des personnes chargés de la mise en œuvre, qu'ils soient jeunes ou non, en ce qui concerne le suivi des actions menées par les jeunes?

Vous souhaitez savoir comment d'autres ont abordé cette norme?

Consultez les exemples ci-dessous issus du rapport de cartographie.



a Cameroun
Vessels for Development Association

b Mali
Association Jeunesse Action

c Gambie
Global Youth Innovation Network

Cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète pas la position ni de l'UNICEF ni du PNUD sur le statut juridique d'un pays ou d'une région, ni sur la délimitation des frontières.

Que nous a appris la cartographie sur cette norme?

Figure 1

Continuum de l'implication des jeunes⁴.

Les initiatives ont été classées selon trois niveaux d'implication des jeunes.

Malheureusement, la cartographie n'a révélé que peu d'initiatives répondant à la norme; l'engagement et le leadership significatifs des jeunes étaient nettement sous-représentés par rapport aux initiatives qui se contentaient de consulter les jeunes⁵.

La cartographie a également montré que lorsque les organisations de jeunesse existantes servent de points d'entrée et/ou de partenaires principaux, l'adhésion des autorités locales et des jeunes tend à s'améliorer.

⁴ Développé par Samuel Hall East Africa Ltd dans le cadre du rapport de cartographie plus large sur lequel cette note est basée.

⁵ Tant que des ressources adéquates et un soutien technique sont disponibles, la durabilité est essentielle.

15%

des initiatives ciblaient les jeunes, mais sans les impliquer dans la gouvernance.

69%

ont consulté les jeunes mais ne les ont pas inclus dans la prise de décision.

Seulement 9%

des initiatives ont été lancées par des jeunes ou ont consulté des jeunes et les ont inclus dans la prise de décision.



NPJ 2.

Les réalités différentes des jeunes requièrent une attention particulière

L'implication des jeunes, comme indiqué dans NPJ 1, est une première étape fondamentale.



Dans le même ordre d'idées, il est impératif de se rappeler que les jeunes - quel que soit le pays - constituent un groupe diversifié, confronté à des réalités et à des besoins différents.

Certains sont plus exposés que d'autres à l'exclusion et à l'inégalité. L'intersectionnalité, ou la prise en compte de multiples formes de privilèges et/ou de désavantages, est une stratégie clé qui permet de reconnaître la diversité et de s'attaquer aux désavantages et à l'exclusion multiples et cumulatifs, afin de garantir qu'aucun jeune censé bénéficier de l'initiative ne soit laissé pour compte.

Cette norme vise à garantir que l'engagement dans l'initiative et la définition de sa population cible permettent d'identifier et de traiter de manière proactive les inégalités à multiples facettes auxquelles les jeunes Africains sont confrontés. Complétez les actions de l'exercice NPJ 1 par les questions directives.

NPJ 2a.

Quelles mesures seront mises en place pour garantir l'égalité des chances à participer et à accéder aux initiatives, notamment dans les phases de conception, de mise en œuvre et de suivi?

- ✓ Comment la diversité et les inégalités existantes joueront-elles un rôle dans la définition de la zone des participants et l'application de l'initiative?

Comment les groupes difficiles à atteindre et ceux confrontés à des situations d'inégalité seront-ils engagés de manière significative dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme?

- ✓ L'initiative tient-elle compte des inégalités socio-économiques entre les différents territoires ? Cherche-t-elle à inclure les jeunes des territoires pauvres ou éloignés ayant un accès limité aux services institutionnels et économiques?

NPJ 2b.

Comment l'initiative contribuera-t-elle aux objectifs de développement en matière d'égalité entre les jeunes femmes et les jeunes hommes?

- ✓ Les efforts ciblant les jeunes femmes et les jeunes hommes visent-ils à transformer les normes de genre, à la fois en termes de participation et de promotion des changements systémiques?

- ✓ Comment l'initiative combattrait-elle activement les inégalités de genre et les obstacles rencontrés en particulier par les jeunes femmes, les jeunes vivant avec un handicap, les jeunes migrants, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et/ou groupes confrontés à des obstacles structurels et cumulatifs de jeunes à participer et à accéder aux services sociaux?

Quelles stratégies seront appliquées/mises en œuvre pour garantir la participation des différents groupes aux activités de l'initiative (en particulier, les jeunes mères, les jeunes vivant avec un handicap, les jeunes ayant un faible niveau de culture numérique ou sans connectivité, la diversité linguistique des jeunes, etc.)?

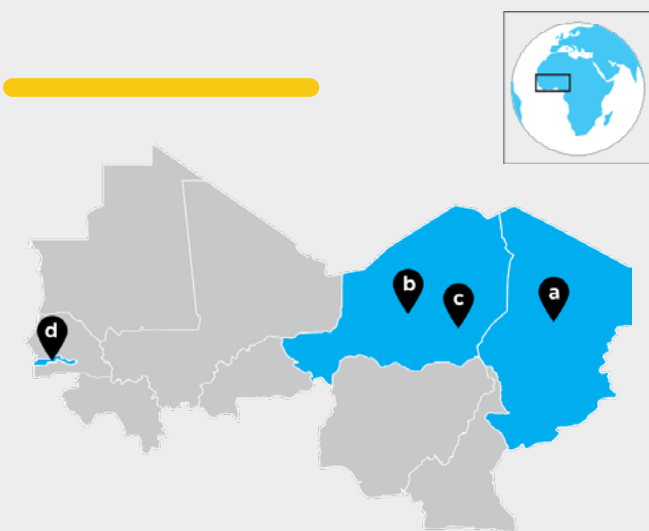
- ✓ Comment les capacités (effectifs et formation, infrastructures, matériel et financement de l'initiative) seront-elles renforcées et maintenues pour répondre aux besoins et défis spécifiques auxquels sont confrontés les différents groupes de jeunes dans la région où l'initiative est mise en œuvre?

- ✓ Quelles mesures seront prises pour aider les jeunes femmes à participer efficacement à la fois à la conception de l'initiative et à ses résultats?

L'initiative garantit-elle que les jeunes femmes peuvent participer à la gouvernance et aux activités sur un pied d'égalité et en toute sécurité ? Il convient de noter que cela peut inclure la flexibilité des critères d'éligibilité, la mise en place de stratégies d'atténuation, de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre, la mise à disposition de services de garde d'enfants et/ou l'adoption d'horaires flexibles, entre autres.

Vous souhaitez savoir comment d'autres ont abordé cette norme?

Consultez les exemples ci-dessous issus du rapport de cartographie.



a Tchad
Women Success

b Niger
Youth Employment and Work in Niger/JEEN

c Niger
Skills Development for Growth

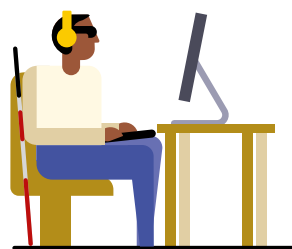
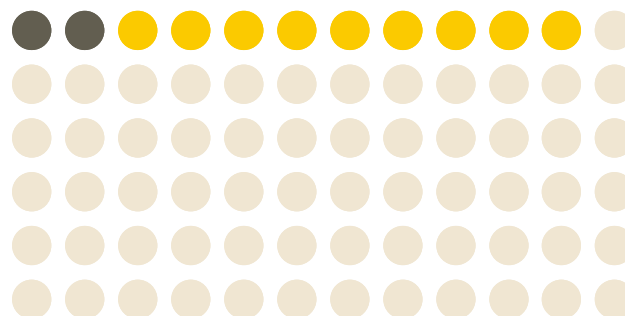
d Gambie
National Enterprise Development Initiative

Cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète pas la position ni de l'UNICEF ni du PNUD sur le statut juridique d'un pays ou d'une région, ni sur la délimitation des frontières.

Que nous a appris la cartographie sur cette norme?

La cartographie a révélé que la plupart des initiatives examinées se concentraient sur les jeunes vulnérables et difficiles à atteindre, mais avec peu de détails supplémentaires en termes d'approches claires pour aborder et promouvoir l'inclusion, l'égalité et la non-discrimination.

Peu d'initiatives combattent intentionnellement les obstacles rencontrés par les jeunes handicapés. Seulement 15% (ou 11 initiatives sur 72) ciblaient les jeunes vivant avec handicap, et seulement deux incluaient des activités visant explicitement à répondre à leurs besoins. En ce



Seules 11 initiatives sur 72 ont abordé la question de l'inclusion, deux d'entre elles étant destinées aux jeunes handicapés.



qui concerne la garantie d'opportunités pour les jeunes femmes cherchant à renforcer leurs compétences en matière d'employabilité et/ou à devenir entrepreneurs mais tenues à l'écart par les normes de genre, les éléments suivants ont été relevés à partir de la cartographie:

- ✓ Certaines initiatives en faveur de l'esprit d'entreprise ont soutenu les jeunes femmes en leur proposant des formations, des prêts, des subventions, des centres de production et des espaces de travail ; d'autres ont renforcé leurs compétences dans des domaines traditionnellement dominés par les hommes.
- ✓ Plusieurs initiatives ont cherché à influencer les normes sociales et les attitudes à l'égard des femmes dans les communautés ou à renforcer les capacités sur les questions de genre au sein des institutions locales afin de transformer l'environnement général et de remédier aux inégalités de pouvoir.
- ✓ De nombreuses initiatives ont abordé la question du genre par le biais de systèmes de quotas pour la participation aux programmes, tandis que d'autres ont repoussé l'âge de participation des femmes pour améliorer l'accès à l'emploi et au crédit/financement pour les femmes chefs d'entreprise.

NPJ 3

Importance du contexte

Pour que toute initiative, non seulement pour et avec les jeunes, ait un impact, le contexte général doit être pris en compte.



La troisième norme examine dans quelle mesure une initiative prend en compte les réalités sociales, économiques et politiques des jeunes.

Une initiative de jeunesse séparée du contexte dans lequel les jeunes femmes et jeunes hommes habitent aura peu d'impact.

Lorsqu'une initiative n'est pas en phase avec le contexte, nous pouvons être sûrs que les principes NPJ 1 et 2 n'ont pas été respectés. Et si les jeunes, dans leur diversité, ne sont pas bien impliqués et que l'initiative ne tient pas compte des réalités locales, l'impact de l'initiative sera limité. Utilisez les questions ci-dessous pour que votre initiative reste ancrée et pertinente au niveau local.

NPJ 3a.

Comment le contexte local sera-t-il reflété dans la conception du programme?

- ✓ Comment les buts et les objectifs correspondent-ils aux priorités et/ou aux défis locaux pour les jeunes femmes et les jeunes hommes?
- ✓ Comment les jeunes femmes et les jeunes hommes des zones de mise en œuvre seront-ils impliqués dans la définition des buts, des objectifs, des zones de mise en œuvre et du nombre de jeunes à cibler?

Quelles sont les sources d'information qui serviront à la conception des initiatives du programme? Des analyses locales (par exemple, sur les marchés formels et informels) et/ou des entretiens ont-ils eu lieu?

Les objectifs sont-ils réalistes par rapport au contexte? Quelles sont les stratégies d'atténuation mises en place pour surmonter les risques contextuels potentiels?

Existe-t-il des organisations locales de jeunes travaillant sur ces questions avec lesquelles votre initiative pourrait s'associer pour combiner les forces autour de ces macro-questions?

- ✓ Comment l'initiative a-t-elle pris en compte les besoins et les défis spécifiques de la région, ainsi que les réalités locales et les contraintes liées à la mise en œuvre (par exemple, quelles actions pertinentes ont été prévues à cet effet, et comment les jeunes et les autres partenaires locaux ont-ils contribué à ces actions?).

NPJ 3b.

Comment l'initiative favorisera-t-elle la participation et l'engagement des jeunes en toute sécurité?

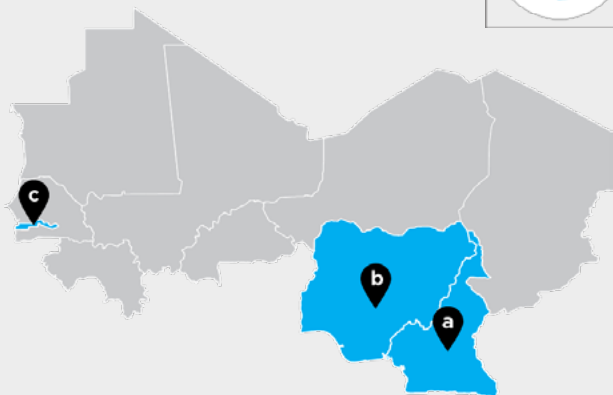
- ✓ Comment l'initiative abordera-t-elle les dynamiques politiques, sociales et conflictuelles présentes dans la zone d'intervention? Une analyse des risques sur la sécurité a-t-elle été effectuée et des stratégies d'atténuation claires ont-elles été élaborées?
- ✓ Quelles mesures ont été prévues pour soutenir le leadership, l'employabilité et l'esprit d'entreprise des jeunes parmi les acteurs qui ne les soutiennent pas ou ne valorisent pas leurs contributions?

- ✓ Quelles sont les mesures en place pour prévenir et répondre à la violence basée sur le genre, aux brimades et à l'harcèlement sexuel des jeunes femmes et des jeunes hommes engagés/participant à l'initiative?

Quelles sont les dispositions conclues avec les prestataires de services locaux en cas de violence basée sur le genre?

Vous souhaitez savoir comment d'autres ont abordé cette norme?

Consultez les exemples ci-dessous issus du rapport de cartographie.



a **Cameroun**
KumLab

b **Nigeria**
Edo Jobs

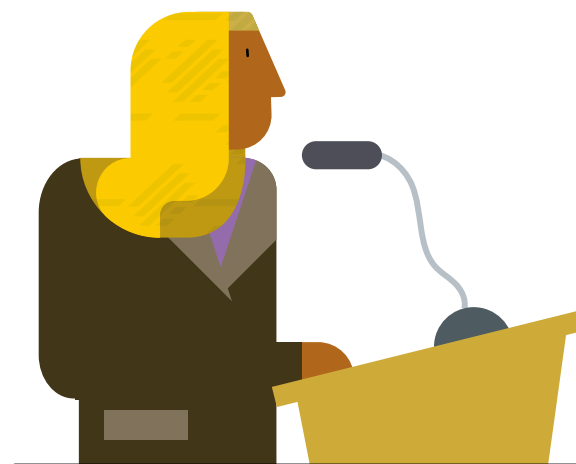
c **Gambie**
Youth Empowerment Project

Que nous a appris la cartographie sur cette norme?

Si certaines initiatives ont démontré une bonne compréhension de la zone d'intervention, d'autres ont appliqué un « modèle » qui n'était pas adapté au contexte local. En ce qui concerne l'enracinement de l'action dans les connaissances locales, les initiatives qui ont utilisé une évaluation préliminaire des besoins pour concevoir des activités ou qui étaient basées sur les besoins exprimés par les acteurs locaux (par exemple, les municipalités et les organisations de jeunesse) ont mieux réussi que les autres.



Seules 20%
des initiatives cartographiées ont cherché à **renforcer le pouvoir des jeunes en tant qu'acteurs politiques ou dirigeants communautaires**



Des efforts notables ont été déployés pour tenir compte du contexte en appliquant une triple approche dans certaines initiatives, liant l'emploi des jeunes à la paix, à la cohésion sociale et à la participation au développement local. D'autres ont créé un espace de dialogue avec les jeunes par le biais de forums communautaires et d'actions de sensibilisation allant au-delà de l'objectif principal de l'initiative en question.

Enfin, pour ce qui est d'aborder les besoins et les intérêts des jeunes de manière globale, certaines initiatives ont lié l'emploi/l'esprit d'entreprise à la protection de l'environnement et au développement durable, tandis que d'autres ont aidé les employeurs à rendre les emplois plus attrayants pour les jeunes. Seules 20 % des initiatives étudiées ont cherché à renforcer le pouvoir des jeunes en tant qu'acteurs politiques ou dirigeants communautaires, à améliorer leur participation au développement local et aux processus décisionnels et à promouvoir la paix et la cohésion sociale. Et même lorsque l'accent est mis sur l'employabilité et l'esprit d'entreprise, l'intégration de compétences plus larges en matière de leadership devrait être envisagée.

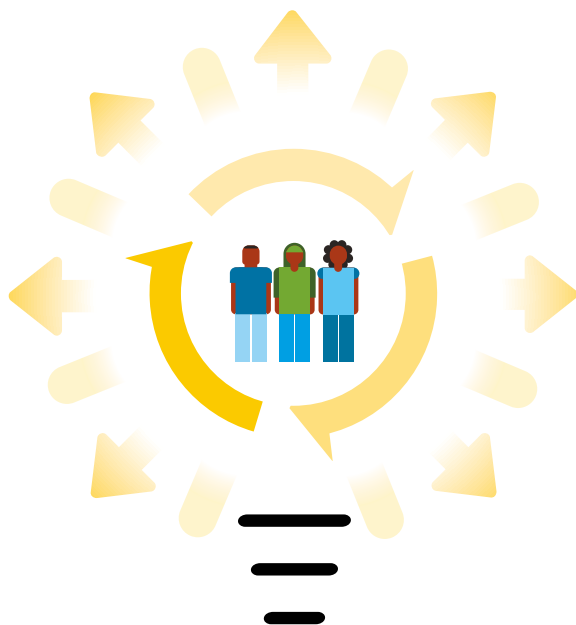
NPJ 4

Visez un impact au-delà de la durée de l'initiative

Les défis auxquels les jeunes sont confrontés nécessitent des solutions à long terme. La durabilité est une considération importante qui doit être prise en compte dès les phases de planification et qui doit être intégrées dans les initiatives NPJ 1 et 2. La prise en compte des contextes locaux (NPJ 3), l'engagement des acteurs locaux et l'alignement sur des objectifs nationaux plus larges sont autant d'éléments clés à prendre en compte dès le départ.

Utilisez les questions directives ci-dessous pour viser des initiatives en faveur de la jeunesse qui:

1. **Serviront au-delà des premières cohortes de participants;**
2. **Contribueront aux objectifs nationaux en matière de jeunesse et de développement et,**
3. **Fourniront également des leçons pour la continuité et la mise à l'échelle en dehors du domaine d'intérêt initial.**



N'oubliez pas de garder à l'esprit les questions NPJ 1, 2 et 3 tout au long du processus.

NPJ 4a.

Comment les capacités locales seront-elles développées pour garantir la continuité après le départ des partenaires de mise en œuvre?

- ✓ Comment les acteurs locaux (gouvernement, réseaux de jeunes, OSC, secteur privé, acteurs de l'économie informelle, partenaires de développement nationaux, etc.) seront-ils engagés et équipés pour assurer la continuité ?
- ✓ Quels sont les acteurs locaux les plus aptes à participer à l'initiative et qui ont des responsabilités pertinentes en matière de développement de la jeunesse?
 - Comment les partenaires extérieurs compléteront-ils les acteurs locaux?
- ✓ À quels objectifs nationaux ou locaux l'initiative contribuera-t-elle ?
- ✓ L'initiative est-elle limitée dans le temps?

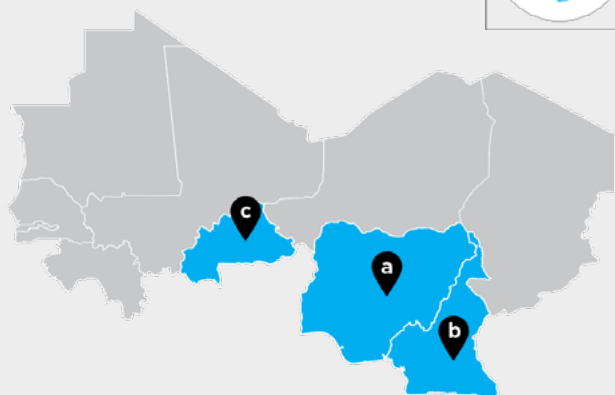
NPJ 4b.

Que se passera-t-il après la phase initiale de la mise en œuvre?

- ✓ Existe-t-il un système de suivi et d'évaluation viable permettant d'évaluer l'impact de l'initiative et de l'adapter aux cycles de mise en œuvre ultérieurs?
- ✓ Comment l'initiative va-t-elle générer de l'apprentissage pour garantir l'adaptabilité à l'évolution des besoins ou des contextes?
- ✓ Comment les jeunes participants seront-ils impliqués dans les phases ultérieures de l'initiative?

Vous souhaitez savoir comment d'autres ont abordé cette norme?

Consultez les exemples ci-dessous issus du rapport de cartographie.



a **Burkina Faso**
Job Booster

b **Cameroun**
Osez Innover

c **Nigeria**
Youth Employment in Agriculture

Cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète pas la position ni de l'UNICEF ni du PNUD sur le statut juridique d'un pays ou d'une région, ni sur la délimitation des frontières.

Que nous a appris la cartographie sur cette norme?

Sur les 72 initiatives évaluées, la cartographie a révélé que peu d'entre elles prévoyaient la participation d'acteurs locaux. Celles qui s'engagent avec les municipalités, par exemple, semblent mieux placées pour garantir un impact durable. La plupart des initiatives ne comportaient pas de volet visant à renforcer les capacités locales et la plupart des systèmes de suivi et d'évaluation étaient rudimentaires, se limitant souvent à compter le nombre de participants ayant trouvé un emploi ou créé une entreprise. Si la plupart ne cherchaient pas à garantir une stabilité financière pour assurer la continuité une fois l'initiative achevée, d'autres évoquaient la flexibilité du programme pour s'adapter à l'évolution des besoins ou des contextes. D'autres ont mentionné l'apprentissage comme faisant partie de leur stratégie d'amélioration de leurs programmes. Voir ci-dessous les moyens mis en œuvre par certaines des initiatives examinées pour assurer une durabilité:

Certaines initiatives se sont engagées auprès des gouvernements pour influencer les politiques nationales sur la jeunesse et sur l'emploi ou pour sensibiliser les institutions publiques aux besoins et aux aspirations des jeunes.

L'implication des municipalités a été identifiée comme un moyen efficace de renforcer l'appropriation par la communauté. Les institutions locales peuvent tirer parti de leur connaissance des communautés pour identifier et hiérarchiser les problèmes et proposer des solutions pertinentes adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

Concernant la viabilité financière, la cartographie note la présence de

trois modèles de financement:



Financement externe
(totale dépendance)



hybride
(fonds propres et financement par un donateur ou un gouvernement)



financement garanti
(soit par le gouvernement, soit par une organisation externe)



Bien que les initiatives n'aient pas été évaluées sur la base de leur viabilité financière, **on peut supposer que les deux derniers modèles étaient plus susceptibles d'assurer la pérennité de l'initiative.**

Section II

Leçons apprises pour les initiatives en faveur de l'employabilité et de l'esprit d'entreprise

Outre les enseignements tirés des quatre normes pour la jeunesse, la cartographie a permis d'identifier plusieurs stratégies fructueuses parmi les initiatives visant à renforcer l'employabilité et l'esprit d'entreprise des jeunes.

Réaliser une cartographie préliminaire des entreprises locales et d'autres employeurs potentiels.

- ✓ Créer des liens et des partenariats entre les établissements EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) et les entreprises commerciales (pour des stages ou des placements professionnels).
- ✓ Créer et encadrer des réseaux de jeunes entrepreneurs au cours du processus de création d'entreprise.
- ✓ Offrir un soutien et un accompagnement post-crédation pour faciliter la durabilité.
- ✓ Dispenser une formation à l'employabilité dans le but de doter les jeunes des compétences en communication nécessaires pour se faire connaître auprès d'employeurs potentiels.
- ✓ Appliquer une analyse de genre lors de la conception et de la mise en œuvre des initiatives afin de s'assurer que tous les obstacles soient éliminés pour un accès équitable aux opportunités.
- ✓ Faciliter l'accès au capital financier pour les jeunes souhaitant devenir entrepreneurs.



Section III

Comment utiliser cette note d'orientation?

Maintenant que vous avez examiné ces quatre normes pour la jeunesse, le moment est venu de les utiliser dans vos efforts pour vous assurer que les jeunes initiatives aient à la fois la conception et l'impact qu'elles sont censées avoir. Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit d'éléments de base qui semblent avoir été négligés et qui ont été recensés par l'étude menée par l'UNICEF et le PNUD. Voici quelques suggestions pour la suite - n'oubliez pas qu'il ne suffit pas de répondre par un simple «oui» ou «non» aux questions directives de chaque NPJ!

Si vous utilisez ces normes dans vos initiatives liées aux jeunes (jeunes filles et jeunes hommes), le PNUD et l'UNICEF apprécieraient avoir de vos nouvelles!

Nous mettrons à jour ces normes au fur et à mesure de notre engagement auprès des jeunes et des partenaires techniques et financiers travaillant avec les jeunes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Vos commentaires sont les bienvenus sur la façon dont les normes en faveur de la Jeunesse NPJ (Normes Pour la Jeunesse) ont été appliquées et/ou adaptées, cela contribuera à la mise à jour des versions et des outils visant à améliorer notre travail collectif avec et pour les jeunes.





Si vous travaillez dans un réseau de jeunes...

Utilisez ces normes pour guider votre engagement avec les partenaires techniques et financiers.

- ✓ Adaptez les normes à vos contextes en ajoutant des questions supplémentaires, des groupes de population clés et/ou des sujets d'intérêt si nécessaire.
- ✓ Travaillez avec des partenaires pour élaborer des solutions locales à chacune des normes et des questions directives.



Si vous travaillez dans une institution ou une organisation gérant des initiatives menées par des jeunes...

Utilisez ces normes comme une liste de contrôle dès la phase de conception et jusqu'à la phase d'évaluation. Si vous n'avez pas intégré de cadre de suivi et d'évaluation dans votre initiative, **reportez-vous à NPJ 4!**

- ✓ Veillez à ce que ces éléments de base soient en place et n'oubliez pas de suivre vos progrès et d'effectuer des contrôles réguliers avec vos jeunes participants et ceux que vous invitez à prendre part à la gestion globale de l'initiative.
- ✓ Ajoutez des normes pouvant être essentielles à votre organisation/institution pour garantir la transparence lorsque vous engagez des jeunes et d'autres partenaires. Faites la promotion des approches menées par les jeunes dans votre stratégie de communication, y compris dans l'élaboration et la diffusion du contenu.



Si vous travaillez dans une organisation finançant des initiatives en faveur de la jeunesse...

Appliquez ces normes lors des processus de planification stratégique de votre agence/institution.

- ✓ Intégrez ces normes dans vos accords de partenariat, vos décisions d'allocation financière et vos vérifications ponctuelles.
- ✓ Faites la promotion de ces normes auprès de vos pairs afin de soutenir un mouvement véritablement avec et pour les jeunes.
- ✓ Si vous êtes déjà à mi-parcours du financement d'une initiative en faveur de la jeunesse, incluez ces normes dans un examen à mi-parcours ou à la fin de l'initiative afin d'améliorer les cycles suivants.
- ✓ Incluez ces normes dans les efforts de renforcement des capacités des personnes chargées de la mise en œuvre de l'initiative et des autres partenaires.
- ✓ Faites la promotion des approches menées par les jeunes dans votre stratégie de communication, y compris dans l'élaboration et la diffusion des contenus.

Annexe

Aperçu de la cartographie des initiatives phares en faveur de la jeunesse

Le Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et le Centre de Service Régional du PNUD pour l'Afrique ont développé, en 2021, une initiative phare intitulée « Améliorer l'entrepreneuriat des jeunes pour des transitions productives ». Construite sur deux piliers - l'entrepreneuriat et l'employabilité - l'initiative vise à soutenir les jeunes de 10 pays du Sahel dans leur transition vers une vie d'adulte économiquement viable.

Une cartographie des initiatives et des programmes en faveur de la jeunesse promouvant l'autonomisation socio-économique des jeunes a été réalisée dans les dix pays suivants: Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad. 72 initiatives ont été analysées dans les 10 pays par rapport à une liste d'indicateurs clés, identifiés pour promouvoir l'autonomisation socio-économique des jeunes. Les indicateurs utilisés constituent la base pour le développement des normes présentés dans ce Note d'Orientation.

Le projet s'est déroulé en trois phases:

1. **Phase initiale:** une analyse rapide du paysage des programmes et initiatives axés sur l'autonomisation socio-économique des jeunes dans les 10 pays. Cette analyse a permis d'identifier 165 initiatives. La cartographie préliminaire et l'analyse documentaire ont fourni des informations contextuelles sur le contexte sociopolitique, économique et culturel de la région et ont permis d'élaborer des indicateurs permettant de classer les initiatives.
2. **Phase de collecte de données:** la liste des 165 initiatives a été réduite à 72 initiatives viables sur la base des informations disponibles en ligne. Les données ont ensuite été collectées entre mars et juin 2022, notamment par le biais d'entretiens avec des fonctionnaires de l'UNICEF et du PNUD, 10 représentants de la jeunesse (un par pays) et 2 représentants du gouvernement (deux pays). Une enquête en ligne a été partagée avec les responsables de la mise en œuvre des initiatives et les partenaires afin d'approfondir les questions de capacité interne.
3. **Analyse et établissement de rapport:** les données ont été triangulées à partir de l'analyse documentaire, des entretiens avec les informateurs clés et de l'enquête en ligne afin d'établir une correspondance entre les initiatives et les indicateurs déterminés.



Une deuxième composante de la collaboration comprenait la production de vidéos destinées à amplifier les voix des jeunes autour de l'employabilité et de l'entrepreneuriat dans le Sahel.

**Pour de plus amples informations,
veuillez contacter**

Shelly N. Abdool-Zerezeghi

sabdool@unicef.org

Nadine Rugwe

nadine.rugwe@undp.org



unicef 
pour chaque enfant